



1 contrat ccd et depuis plus rien

Par **hiba07**, le **30/09/2012 à 08:11**

Bonjour,
Mon conjoint travail dans une entreprise il a un CDI 130H
En accord avec son patron il exerce dans une autre entreprise un CDD 17h30
Un ccd qui date du 1 nov 2011 durée déterminée de 2 mois il possède de cette entreprise seul ce contrat avec bulletins de salaires tout les mois depuis .
Question comment se fait que son patron lui a pas fait signé d autre contrat depuis ?
Et pour des papiers d accident de travail j ai du rencontré son patron pour un cachet de l entreprise en même temps je lui et posé la question pour ces contrat de travail et il a répondu ah bon je vais demander au comptable de lui en faire un (ccd) durée 2 mois (avenir)
Comment ??? Et pour les mois précédent comment sa fonctionne car il me dit les bulletins font foi
J ai des doutes
Merci

Par **Lag0**, le **30/09/2012 à 08:29**

Bonjour,
Et vous avez raison de douter, car seul le CDI à temps plein peut se passer de contrat écrit.
Dans le cas de votre conjoint, on peut considérer qu'il est en CDI à temps partiel, mais pour cela, le contrat écrit est obligatoire.

Par **hiba07**, le **30/09/2012 à 09:22**

Donc le patron na plus le droit de lui faire des ccd si je comprend bien ?
De plus il doit lui fournir son contrat de travail alors ?
Et ce que mon conjoint ne peu pas être pénalisé au niveaux de la loi ou autre ?
Merci